



N°53 / Juillet-août-septembre 2021

Begnnews



Que faire pour empêcher les collégiens de semer leurs déchets?



Le terrain de foot est un endroit très apprécié par les collégiens pour se restaurer durant la pause de midi, mais certains laissent des traces de leur passage avec des déchets abandonnés sur place.

À midi tapante, la sonnerie du collège annonce la sortie des élèves, dont plusieurs dizaines s'engouffrent au cœur de la Grand-Rue pour acheter un casse-croûte dans les commerces locaux. Ces adolescents affamés amènent une clientèle bienvenue, mais lorsque certains d'entre eux laissent à même le sol boîtes à pizza, canettes, bouteilles en PET et emballages de toutes sortes, la population fait entendre son mécontentement.

D'ailleurs, lors de la dernière assemblée communale, plusieurs conseillers ont formulé leur désir d'actions concrètes de la part de la Municipalité pour remédier à ce problème, qui existe depuis de nombreuses années. «Lors de la pause de midi, les enfants sont sous la responsabilité de Begnins, mais elle a peu de moyens de pression sur les élèves, qui viennent pour la plupart des villages voisins. Augmenter la surveillance n'est pas très efficace, car les groupes se déplacent», a précisé Anne Stiefel, municipale responsable des écoles. Parmi le législatif, Jean-Yves Magnin a suggéré de mettre des consignes sur les cartons à pizza. Ce à quoi Anne Stiefel a répondu que cette pratique est difficile à mettre en place sans une entière collaboration des commerçants. Et en ce qui concerne les aspects éducatifs, ils entrent dans le cadre de l'École, sur lequel elle n'a aucune autorité.

Du côté de l'Esplanade, la direction et le corps enseignant se sentent tout aussi pré-

occupés par le sujet et sensibilisent les écoliers à la thématique des déchets. Il y a plus d'une année, les délégués des élèves ont fait la proposition de lancer des actions de ramassage des ordures par les collégiens. Malheureusement, celles-ci n'ont pas pu être mises en place en raison de la pandémie. Reportées à ce printemps, des demi-journées de nettoyage seront organisées en dehors des cours et en collaboration avec la Commune. «Certains élèves ne se rendent pas bien compte des conséquences de leurs actes. C'est une très bonne chose que l'initiative vienne des élèves, elle aura d'autant plus d'impact», se réjouit Corinne Gobet-Mahler, directrice de l'Établissement de l'Esplanade.

«Je pense qu'ajouter des poubelles à la quinzaine déjà installée au centre du village ne servira à rien. Pour moi, le problème vient de l'éducation des enfants», confie Greg Ursenbacher, qui se charge, avec ses collègues de la voirie, de nettoyer les espaces publics deux fois par jour.

Aujourd'hui, la Municipalité se sent quelque peu démunie tandis que des élèves et leurs parents se sont déjà mobilisés, à l'initiative d'une maman, lors d'une action de nettoyage (voir article en page 4).

édito

L'été vient juste de montrer le bout de son nez et invite à sortir de chez soi (enfin!) pour aller à la rencontre de ses semblables. Il y a encore quelques semaines nous étions pendus aux lèvres du Conseil fédéral avec le doux espoir de pouvoir reprendre nos habitudes estivales. Les sociétés du village attendaient avec impatience le feu vert des autorités pour entamer l'organisation de leurs traditionnelles manifestations. Et c'est désormais chose faite. Après plus d'une année de mise en pause, un retour progressif de la vie sociale et culturelle est déjà annoncé au village avec six événements à ne pas manquer (voir l'article en dernière page).

Cependant la prudence reste d'actualité, et les organisateurs tiennent à rassurer la population en certifiant qu'ils prendront toutes les précautions nécessaires face aux risques sanitaires, en respectant les dernières consignes du Conseil fédéral.

Dans ce numéro, la rédaction a fait le choix de mettre en lumière de riches projets pédagogiques portés par plusieurs enseignants et par de simples citoyens. En cette période difficile pour la jeunesse, ces initiatives ont démontré qu'ensemble on peut réussir de grandes choses (voir les articles en pages 2, 3 et 4).

Notre bandeau est composé de sept invités de Radio Cactus (voir l'article en page 3) avec, de gauche à droite: Philippe Defferrard, épiciier du village, Timéa Bacsinszky, championne de tennis, Phaneé de Pool, chanteuse et compositrice, Rebecca Ruiz, Conseillère d'Etat, Fanny Métroz, vigneronne à Begnins, Anthony Trice, compositeur interprète, Killiann Peier, champion de saut à ski.

N'hésitez pas à consulter le site de la commune www.begnins.ch pour y découvrir d'autres clichés pris lors des deux jours de direct.

La rédaction du *Begnnews* vous souhaite un bel été.

Géraldine Chytil

Géraldine Chytil



artisan local

Sourya Rochat,
chef du Milieu

Le Milieu s'est offert une nouvelle gérante pour la reprise des activités gastronomiques des restaurants: Sourya Rochat, un prénom thaï grâce à sa maman, mais orthographié à la suisse pour rappeler son papa vaudois, et homonyme entre autres d'un triple étoilé (Philippe) et du directeur de l'école hôtelière de Lausanne (Michel). C'est bon signe. Et comme si ça ne suffisait pas, elle a obtenu plusieurs prix, tel celui de meilleur(e) apprenti(e) cuisinier(-ère) de Suisse romande et du Tessin (Poivrier d'Argent). Durant la préparation de son CFC, qu'elle achève en 2018 à l'école professionnelle de Montreux, elle va faire des stages dans des maisons aussi prestigieuses que l'Hôtel de Ville à Crissier, l'Hôtel de la Gare à Lucens, ou Baur au Lac à Zürich. Elle ouvre ensuite un restaurant, le Raisin, à Carrouge près de Mézières, avec sa maman, où elles concoctent des plats thaïs. Si elle y fait encore des allers-retours, c'est en attendant qu'elle trouve un logement près de Begnins et que le Raisin (de Carrouge) puisse se passer d'elle.

Son équipe, forte de trois cheffes et d'une personne au service qu'elle espère renforcer sous peu, propose des plats à l'emporter et à manger sur place, un menu au prix léger, à peine plus cher avec entrée et dessert, et une carte qui ne se perd pas tous azimuts. Chacune des cuisinières apporte son expertise et des qualités spécifiques. Il y a fort à parier que le résultat sera d'une qualité inédite, quel que soit le plat.

Comme quasi-végétarien, je devrais commencer par la dégustation des gnocchis au pesto verde d'épinards, burrata et noisettes grillées, mais je crois que je ne saurais pas résister au moins une fois à l'osso bucco de veau ou à la joue de bœuf braisée. Et je ne parle pas des desserts, un des points forts de Sourya.

Le futur? Parlons plutôt du présent, qui s'annonce sous de bons auspices. Prenons-nous aussi à rêver de nouvelles activités, musicales et autres, dans la cave du Milieu, avec tapas et bons vins au programme!

Ouvert de mardi à samedi, tel. 022 366 72 61 pour réserver. Et pour vous tenir au courant, en plus de la page Facebook, allez visiter le site www.le-milieu.ch, en développement.

Fredy Schoch

Des projets plein la tête

Quatre enseignants de Begnins, Deborah Monnard, Pauline Rossier, Xavier Decotignie et Orianne Tramaux, donnent de leur temps pour créer des ponts entre le monde scolaire et la vie active, afin d'accompagner au plus près leurs élèves dans leurs deux dernières années d'enseignement obligatoire.

Vous vous souvenez peut-être de Dara, qui terminait cet hiver un stage à travers le projet LIFT au sein de l'Unité d'accueil pour écoliers de Begnins (Ndlr. Begnews n°51). Elle poursuit cette initiative consistant à plonger un élève de 10e ou 11e dans le monde professionnel à travers trois stages de trois mois dans la même entreprise ou collectivité publique, en dehors des cours obligatoires. Dans le salon Corinne Coiffure à Duillier où Dara effectue actuellement son second stage, «son travail est très apprécié tout comme sa personnalité», explique Pauline Rossier, qui s'occupe en particulier de trouver les places de stages aux participants du projet. «Depuis 2018, nous voyons les répercussions bénéfiques que LIFT opère sur nos élèves, et les entreprises participantes sont ravies de concourir à cet effort et heureuses de recevoir des jeunes personnes motivées», souligne l'enseignante.

Récemment, l'entreprise de design graphique Cactus, à Gland, a rejoint le groupe des partenaires LIFT, à l'image de notre voirie, où Pascal Hauser a accueilli en mars dernier un Mathéo très volontaire aux multiples qualités. «Nous espérons bientôt conclure avec Ciclissimo à Gland également, mais douze participants n'ont pourtant pas encore trouvé de stage, c'est pourquoi je vous invite à en parler autour de vous et à me contacter par courriel à pauline.rossier@edu-vd.ch.»

L'équipe des quatre enseignants a encore plus d'un tour dans son sac pour faire grandir leurs adolescents. Depuis la loi LEO, loi sur l'enseignement obligatoire de 2011, les établissements scolaires ont l'opportunité de permettre à leurs élèves d'élire un conseil des délégués où se forment des commissions au gré des projets. «Nous les accompagnons dans toutes les étapes des démarches qu'ils entreprennent en portant leurs voix à la direction et aux autorités locales, mais ce sont leurs initiatives, pour lesquelles ils s'engagent personnellement», souligne Xavier Decotignie.

Deborah Monnard avait lancé, il y a quelques années, une journée solidarité pour une école au Cambodge, une action très appréciée par ses élèves. Aussi, le conseil des délégués choisit à présent chaque année une cause soit humanitaire, soit écologique, qu'il va soutenir en se mobilisant... et en mettant la main à la pâte, comme avec l'opération «Coup de balai» organisée avec le soutien de la Commune l'an dernier, qui n'a pu avoir lieu à cause de l'épidémie qui débutait.

Cette année, les élèves ont décidé d'appuyer une association sur l'île de Sakatia à Madagascar où l'une de leurs camarades a une connaissance: Ann-Christine Leuzinger. Également institutrice, cette dernière y a créé la première école de l'île, en 1995, avec des matériaux locaux, après avoir enseigné

plusieurs mois sur la plage. Aujourd'hui, l'école primaire compte cent élèves pour six enseignants dont deux sont des anciens élèves. Le projet? Un nouveau bâtiment qui recevrait l'enseignement secondaire. «En cette année particulière, nous avons décidé de lier cette recherche de fonds au cours de sport. Les élèves sont allés vendre des tours de course contre des promesses de don. Et si l'événement s'est fait en catimini au vu des mesures sanitaires, nous avons tout de même récolté près de 20'000 francs. Madame Leuzinger n'en revenait tout simplement pas», raconte Deborah Monnard. Les délégués Camille, Dyna et Erik, en charge de ce projet, unissent leurs voix pour raconter non seulement comment cette expérience les a amenés au plus proche de la réalité de l'existence, qui pour certains est bien différente de la leur, mais aussi à quel point chaque effort est récompensé.

Enfin, face au besoin de réjouissance et d'habituel à la routine scolaire qu'apportent les voyages d'études, annulés depuis deux ans au même titre que les joutes de fin d'année, les élèves peuvent encore compter sur leurs professeurs. Ceux-ci ont organisé un défi sportif pour clore 2021: partir de Begnins, passer par la Barillette, atteindre le sommet de La Dôle et redescendre à Saint-Cergue. «20 kilomètres, 1500 mètres de dénivelé positif, c'est un joli effort en perspective que nous nous réjouissons de partager avec nos élèves», concluent, unanimes, les enseignants enthousiastes.

Alexandra Budde



Au premier plan, Mme Leuzinger tenant le chèque de 19 000 francs, entourée de gauche à droite de Camille, Dyna et Erik, et, derrière eux, de leurs professeurs Pauline Rossier, Xavier Decotignie et Deborah Monnard.

Radio Cactus à ciel ouvert

En cette période de pandémie où les activités ludiques se font rares pour les collégiens de l'Esplanade de Begnins, Lionel Deletra, professeur et responsable de l'option de compétences orientées métiers (OCOM), section media, a voulu rebondir positivement. À la manière de Caravane FM, son équipe de journalistes en herbe, qui regroupe une vingtaine d'élèves âgés de 13 à 15 ans, est sortie des murs du Collège de l'Esplanade pour aller à la rencontre de ses auditeurs. «L'idée d'une édition en plein air était déjà dans un coin de ma tête, mais un tel projet demandait une certaine réflexion, car il implique des aménagements importants. La Commune de Begnins et la Direction du Collège de l'Esplanade m'ont spontanément prêté main forte. Sans leur précieuse aide, rien n'aurait été possible», remercie l'enseignant qui, depuis 2017, guide ses élèves à travers leurs reportages, leurs interviews en direct de personnalités, et les initie aux techniques radiophoniques. «C'est une belle opportunité pour Begnins de pouvoir soutenir ce magnifique projet qui est porté par un enseignant qui s'implique sans compter pour valoriser ses élèves», a commenté Anne Stiefel, municipale responsable des écoles.

L'affiche de cette édition 2021 était composée de personnalités de la région qui ont

répondu une fois encore avec gentillesse à l'invitation. Certaines issues du monde des media comme l'animatrice radio Laura Monico et la présentatrice de l'émission «Mise au point» de la RTS Catherine Sommer, mais aussi des humoristes avec Yoann Provenzano et Blaise Bersinger (enregistré en studio). On a entendu s'exprimer des sportifs internationaux comme Timéa Bacsinszki et la championne olympique de ski acrobatique Sarah Höfflin par téléphone. Une scène a accueilli l'artiste Phanee De Pool, nominée aux Swiss Music Awards 2021 et le demi-finaliste de The Voice 2020, Antony Trice lors de showcases en public. Autre moment fort de l'évènement, la conseillère d'État Rebecca Ruiz a répondu aux questions des élèves. «Cette année, nous avons aussi voulu donner la parole à des invités locaux. Parmi eux, des commerçants, des vigneron du village et des professionnels de l'enfance», a ajouté Lionel Deletra.

Les 6 et 7 mai, invités et collégiens ont dû s'abriter sous les tentes dressées sur la pelouse du collège pour se protéger de la pluie. «Je suis un peu stressée, mais j'adore être à l'antenne», confiait Naomi en bavardant avec la conseillère d'État Rebecca Ruiz, juste avant son interview sur les ondes de Radio Cactus. Les questions qu'elle avait soigneusement préparées

étaient orientées sur le parcours professionnel de son invitée. Un sujet souvent abordé en interview par les collégiens, à l'heure de faire des choix à propos de leur avenir. La ministre de la santé, Rebecca Ruiz, a dit son admiration envers la jeunesse pour son engagement, en leur passant un message: «Donnez-vous les moyens de suivre vos rêves sans vous laisser décourager.»

Les mini-concerts en plein air de Phanee De Pool, Alejandro Reyes et Antony Trice ont donné à cette édition 2021 un petit air de Paléo, propice aux confidences. Tous les invités ont fait preuve de beaucoup de sincérité, comme Timea Bacsinszky, très touchante, lorsqu'elle a relaté ses débuts difficiles dans le monde du tennis sous l'emprise de son père.

«Je suis très satisfait de mes élèves, qui ont incroyablement progressé. Après avoir travaillé très dur ces dernières semaines, les étoiles que j'ai vues dans leurs yeux sont une belle récompense», a conclu leur professeur, Lionel Deletra.

Textes et photos Géraldine Chytil



1. Phanee de Pool, nominée aux Swiss Awards 2021, a séduit son auditoire avec beaucoup d'humour. 2. La Conseillère d'État Rebecca Ruiz s'est montrée à l'écoute de la jeunesse et concernée par leurs problématiques. 3. Les animateurs en formation ont dû s'adapter aux conditions difficiles du direct en extérieur. 4. À la technique la concentration était intense sous l'œil bienveillant de Lionel Deletra. 5. Antony Trice demi-finaliste, de The Voice 2020, a fait vibrer l'assemblée lors de son show case. 6. Parmi le public, des collégiens sont venus soutenir leurs camarades.

Patricia Gutzwiller prend sa retraite

Notre greffe quitte cet été ses fonctions après neuf ans d'activité au service de la Municipalité. À 61 ans, elle a pris cette décision pour vivre plus pleinement ses passions, que ce soient les sports en plein air, la peinture ou les voyages. «Le greffe est un poste très intéressant, qui touche à tous les aspects de la Commune. Cela exige d'être très polyvalente et de savoir s'adapter en permanence aux nouveautés. C'est ce qui rend la profession passionnante. Mais c'est aussi une activité que l'on ne peut pas faire à temps partiel», explique Patricia Gutzwiller.

La Begninoise s'est pleinement investie pour son village dès 1993, l'année où elle s'y est installée avec son mari et ses deux filles. Dès lors, elle s'est rapidement intégrée et a multiplié les activités bénévoles au village, à la ludothèque ou lors de patrouilles scolaires, mais aussi au sein de la paroisse protestante, auprès des jeunes. En 1998, elle est entrée au Conseil communal puis, de 2002 à 2006, elle en est devenue la secrétaire et a rejoint le Comité de la fondation de la crèche les Colinets.

Suite à son divorce, Patricia Gutzwiller a cessé ses activités communales pour reprendre son métier d'employée de commerce dans diverses branches comme la banque, le

photovoltaïque, l'immobilier et au Centre Médico-Social, dans le domaine de la mobilité. À cette époque, une connaissance la motive à se présenter au poste de greffe, devenu vacant à la retraite d'Alfred Cavin, en 2012. «Je n'avais pas de formation juridique, mais je connaissais très bien la vie politique locale. Par amour pour mon village, j'ai décidé de relever le défi et je ne l'ai jamais regretté, car j'ai énormément appris avec le soutien bienveillant des Municipaux», confesse cetteoureuse de la nature.

«Notre collaboration a été en tous points idéale. Patricia est d'une efficacité déconcertante, si bien qu'à peine demandée, la tâche était déjà faite. Toujours aimable, elle avait une grande patience, même avec les enquiquineurs qui la tenaient pendue au téléphone», témoigne le syndic Antoine Nicolas.

«J'ai toujours eu à cœur de répondre aux questions de tous les Begninois. Pour les informer, mais aussi pour les rassurer. Ce qui va me manquer le plus, c'est le contact humain. J'appréciais entretenir les liens entre la Commune et les citoyens, tout comme ceux avec le Canton et les institutions. C'était très gratifiant», conclut Patricia Gutzwiller. Elle part le cœur léger en ayant transmis quelques ficelles sur les affaires de



Patricia Gutzwiller a quitté, cet été, ses fonctions au greffe municipal.

la Commune à Alissa Thury, qui a repris les rênes du greffe.

Un grand merci à la jeune retraitée de la part de tous les Begninois, et bonne continuation!

Géraldine Chytil

Élèves, parents et grands-parents se mobilisent contre les déchets



La centaine de bénévoles qui a parcouru le pourtour de l'école et le centre du village pour ramasser les déchets fière de son butin.

Dans la matinée du samedi 29 mai, une centaine de bénévoles, équipés de gants et de sacs en papier, ont parcouru le pourtour de l'école et le centre du village pour ramasser les déchets éparpillés dans l'espace public. Yannick Ducurnex Dubois, maman de deux jeunes élèves scolarisés à Begnins, est à l'initiative de cette action de nettoyage, qui avait pour mission de favoriser une prise de conscience de l'impact qu'ont nos petits gestes quotidiens sur notre environnement.

C'est par un simple feuillet, distribué par les professeurs aux élèves de 1P à 11H de l'Esplanade, que Yannick Ducurnex Dubois a

fait son appel aux bénévoles de tous âges. «J'ai été très agréablement surprise par le nombre et la diversité des participants, âgés de 4 à 81 ans, qui ont répondu à mon invitation», s'est réjouie l'organisatrice. L'idée de cette action lui est venue de son enfance au Canada, où des campagnes de nettoyage étaient régulièrement organisées dans le cadre de l'école. «C'est une démarche éducative m'ayant beaucoup marquée quand j'étais petite que je souhaite transmettre», confie-t-elle.

Cette initiative, soutenue par des professeurs et saluée par les membres de la voi-

rie, a été si bien reçue qu'un nouveau ramassage est déjà prévu pour cet automne. «J'ai été enchantée de constater un tel engagement pour la propreté de l'école et du village. Nous pouvons être très fiers de nos enfants, sans parler des adultes qui se sont pris également au jeu. J'ai aussi été contactée par la suite par des personnes vivant à Vich voulant répéter cette action dans leur village; l'effet papillon est déjà en marche», conclut fièrement la Begninoise.

Géraldine Chytil

Coup de neuf et mise aux normes des places de jeux

Avec l'arrivée du printemps, la voirie a entamé un rafraîchissement des trois places de jeux du village. «La priorité est de changer les surfaces de chute, qui ne sont plus aux normes. Nous allons les élargir avec un revêtement en caoutchouc plus épais qui amortira davantage les chocs», explique Pascal Hauser, chef de la voirie. À l'heure où

sont écrites ces lignes, les travaux de rénovation de la place de jeux du temple sont tout juste terminés. «Nous avons remplacé trois jeux qui étaient défraîchis et installé une nouveauté. Ça a de la gueule», ajoute le délégué pour la Commune du bureau de prévention des accidents. Selon la météo et l'emploi du temps déjà bien chargé de

la voirie, l'équipe s'attaquera au parc de la place du bus en remplaçant la tour en cordage et le toboggan. Puis elle enchainera avec l'entretien de la place près du terrain de foot.

Géraldine Chytil



1. L'équipe la voirie au complet de gauche à droite: Greg Ursenbacher, Frédéric Gutschelhofer, Sébastien Gilloz et Pascal Hauser.



2. Durant le mois d'avril, la voirie a entamé des travaux importants à la place de jeux du temple.



3. Dès la fin mai, le parc a été rouvert aux familles, après la repousse du gazon.

Rénovations terminées à l'Écu vaudois

Dans le Begnews n°51, on annonçait que Valter Soster reprenait l'Écu vaudois après l'avoir rénové. C'est fait, et tant le restaurant que l'hôtel sont ouverts depuis début juin. Il remercie le soutien de la Commune et l'excellent travail que BSM Casaling a fourni (<https://bsmcasaling.com/>). Le nombre des chambres a été ramené à cinq, plus vastes et remises au goût du jour. Les autres logent maintenant le personnel. Les salles ont un nouveau look, chic au restaurant, aux boiserie chaleureuses dans la partie bistro. Des séparations donnent un agréable sentiment d'intimité. Les deux salles offrent deux fois quarante places. La terrasse en ajoute septante. Bien sûr, tant que les restrictions sanitaires demeurent, ces nombres doivent être relus à la baisse. Au sous-sol, le carnotzet accueillera une vingtaine de personnes et sera adjoint d'un «cigar room» (la ventilation spécifique par le sol est déjà

en place). Finalement, le splendide grenier offrira sa majestueuse poutraison pour une centaine de personnes. On pourra y organiser des réunions, des mariages, des fêtes, voire des concerts ou des spectacles. Une domotique adéquate permet de gérer les éclairages selon le genre de fonction désiré. La cuisine a aussi été revue, et du matériel doté des meilleures technologies actuelles a été mis en place.

Après une carrière internationale et au Park Hôtel de Gstaad, pour donner un exemple, le chef Giuseppe di Maio dirige sa brigade de quatre personnes pour proposer une carte plutôt gastronomique, ainsi qu'un menu du jour à 19.50 CHF, entrée et plat. Vous pouvez facilement la consulter sur leur site <https://ecu-vaudois.ch/>. L'accent est mis sur le fait maison et surtout local. Les viandes viennent de chez Philou, les pois-

sons d'un poissonnier nyonnais, les œufs de la Clavière, etc. Les pâtes sont faites sur place. Et on ne parle pas des vins. S'il y en a pas mal d'italiens, juste pour rappeler l'origine du patron et de la plupart de ses employés, tous les vignerons begninois sont représentés. Chaque mois, une offre mettra en valeur l'un ou l'une d'entre eux. Il y a même une jolie sélection de cidres de la cidrerie de Begnins «Les Pères Fruit'art».

En tout, quand on compte l'administration et le personnel de service ou de maintien, on dénombre donc plus de dix personnes. Toutes se réjouissent de faire partie de ce renouveau de l'auberge communale. Pour réserver, 022 366 49 75. Fermé le mercredi et le dimanche soir.

Fredy Schoch



Le restaurant, partie bistro



L'espace sous les combles



La salle à manger

Alissa Thury, notre nouvelle greffe municipale



Alissa Thury, une secrétaire municipale qui fait rimer voyage et partage.

«Par-dessus tout, je n'aime pas le conflit, car il ne résout jamais rien.» Derrière le masque sanitaire, un large sourire qui invite à la discussion. De retour de trois ans passés au Canada, Alissa Thury habite depuis peu la commune d'Arzier-Le Muids. C'est qu'à 32 ans, Alissa est déjà une globe-trotteuse des plus chevronnées. Elle a parcouru quatre continents, seule l'Afrique lui reste à découvrir.

Originaire d'Etoy, elle passe la fin de sa scolarité obligatoire à Aubonne. Alissa est une fille nature qui aime la nature, mais qui a aussi un fort désir d'apprendre et de com-

prendre. Après sa maturité fédérale, elle se lance dans des études de droit entre les universités de Lausanne et Neuchâtel, et obtient un Bachelor puis un Master en sciences criminelles, mention magistrature. Entre ses deux diplômes, elle profite de partir quelques mois aux États-Unis se perfectionner en anglais.

Vous l'aurez compris, son dada ce sont les voyages et toutes leurs découvertes, dont notamment l'art culinaire. D'ailleurs, Alissa n'hésite pas à prendre des cours de cuisine en chemin, comme elle l'a fait au Cambodge, en Thaïlande et en Birmanie. «C'est

mon côté créatif» dit-elle gaillardement. «Dans la famille, on a la fibre artistique. Mon père était professeur de piano avant qu'il ne reprenne le domaine arboricole familial, et du côté de ma mère, plusieurs parents étaient des artistes peintres de la région. Et puis, cuisiner me détend», conclut-elle de sa voix douce et rassurante.

«Mon premier grand voyage, c'était le Mexique en 2008, sac à dos, avec une amie.» Sa soif de voyage, elle l'étanchera durant les longs étés estudiantins notamment en allant à Hawaï, où elle retournera même une fois depuis le Canada, tant l'émerveillement avait été grand. C'est en 2016, lors d'un voyage en Birmanie, que l'idée d'aller vivre outre-Atlantique émerge dans l'esprit d'Alissa et de son concubin. Le Master en poche, Alissa part donc s'établir au Canada, où elle travaillera en tant que secrétaire de direction pour une multinationale.

Recevoir et faire plaisir autour d'un bon repas symbolise tout ce qu'elle adore. «Pour moi, l'aspect humain est fondamental aussi dans le milieu professionnel, et j'ai pu le développer durant mes différentes expériences professionnelles.»

La fonction de secrétaire municipale n'est pas inconnue pour Alissa, puisque sa sœur l'exerce à La Sarraz. «J'apprécie particulièrement la diversité des tâches administratives, ainsi que l'aspect juridique et les liens humains sous-jacents qu'offre ce poste.» Cette fêrue d'institutionnel se réjouit de mettre toutes ses qualités au service du secteur public. Avec une telle envie de rendre service à la population, il n'est pas étonnant qu'enfant son rêve ait été de devenir juge.

«Je me réjouis de rencontrer les Begninois et de partager avec eux les réjouissances du village qui nous ont tant manquées ces derniers mois», conclut Alissa Thury, dont la bonne humeur et le sourire font plaisir à voir.

Alexandra Budde

Séance du Conseil communal du mardi 27 avril 2021

Décisions

1. Le Conseil communal décide à l'unanimité:

- d'adopter le préavis municipal N°1/2021 relatif à la demande d'un crédit de CHF 336'900.00 destiné à financer la réfection de la route de la Loye, du carrefour avec le chemin de la Colette jusqu'au croisement avec le chemin de la Tour;
- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 336'900.00 pour les réaliser.
- d'autoriser la Municipalité à effectuer ces travaux.

2. Le Conseil communal décide à l'unanimité:

- d'abandonner la révision urgente de certains articles du RPGA et d'approuver par conséquent le préavis municipal N°2/2021 y relatif;
- d'autoriser la Municipalité à faire part de cette décision à la DGTL.

3. Le Conseil communal décide à l'unanimité:

- d'adopter le préavis municipal N°3/2021 relatif à la demande d'un crédit de CHF 30'000.00 destiné à financer les travaux d'agrandissement de la buvette du foot;

- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 30'000.00 pour les réaliser;

- d'autoriser la Municipalité à effectuer ces travaux.

Les prochaines votations auront lieu le **26 septembre 2021**.

Le prochain conseil communal aura lieu le **mardi 24 août 2021** à 20 heures.

Le bureau du Conseil communal
Vanessa Wicht
Secrétaire

Enfants, trottinettes électriques et législation

Vous êtes beaucoup à avoir offert à vos enfants une trottinette électrique, sous leur pression, mais connaissez-vous exactement les règles de circulation qui s'y rapportent ? «Alertée par la police suite à des élèves interpellés dans le village pour conduite de trottinettes sans permis, j'ai pu constater que beaucoup d'entre eux, comme leurs parents, ne connaissaient pas les prérequis à la conduite de ces engins. Notamment le fait que les enfants entre 14 et 16 ans doivent être porteurs d'un permis pour prendre la route avec leur trottinette électrique», explique Anne Stiefel, municipale en charge des écoles.

Même constat pour l'adjudant Rémy Péclard, chef de poste de la gendarmerie à Gland et représentant de la société civile au conseil d'établissement scolaire de Begnins : « Nous travaillons sur la communication et prévention en lien avec les trottinettes depuis les années 2000 et dans l'applica-

tion des règles de circulation en vigueur. Depuis plus de trois ans, la mise sur le marché des vélos et des trottinettes électriques, a augmenté le nombre d'utilisateurs autorisés à emprunter nos routes. C'est pour cette raison qu'il est important que chaque conducteur (tout âge confondu) soit conscient des risques en empruntant ce type de véhicule et ainsi garantir la sécurité de chacun. » Les différents véhicules électriques actuels sont assimilés à des cyclomoteurs. Ainsi les bandes cyclables ou les pistes cyclables (séparées de la chaussée) doivent être utilisées, car la circulation sur les trottoirs est formellement interdite, sauf indication contraire.

Cependant, certains véhicules électriques proposés dans le commerce, tels que les e-karts, e-skateboards ou encore hoverboards, avec une ou deux roues, sont interdits sur la voie publique. En effet, par leur construction et leur équipement (absence

de frein et d'éclairage, vitesse trop élevée, etc.), leur utilisation n'est autorisée que sur le domaine privé.

Dans tous les cas de figure, le fait le plus marquant à retenir est qu'avant 14 ans, l'usage d'un véhicule électrique n'est pas autorisé sur la voie publique.

Pour en savoir plus sur les législations concernant les moyens de transport électriques, consultez la page <https://votrepolice.ch/regles-de-circulation/engins-electriques>.

Un dépliant est également à votre disposition à la Commune, ou en ligne ici https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/mobilite/automobile/fichiers_pdf/electrique/D%C3%A9pliant_Donn%C3%A9es_Techniques_Vf.pdf

Alexandra Budde

						
	Cycle	E-trottinette Cyclomoteur léger	E-bike“lent” (max 25 km/h) Cyclomoteur léger	Gyropode Cyclomoteur	E-bike“rapide” (max 45 km/h) Cyclomoteur	Cyclomoteur à combustion
Vitesse maximale	---	20 km/h de par leur construction ou 25 km/h avec une assistance au pédalage			30 km/h par constr. ou 45 km/h avec assistance	30 km/h
Puissance maximale	---	0.5 kW		2 kW	1 kW	50 cm³ / 1 kW
Poids	maximum 200 kg (marchandises et passagers compris)					
Nombre de place(s) (hormis transport enfants/handicapés)	autant que le nombre de pédaliers	maximum 2 places		maximum 1 place		
Siège conducteur	non requis				requis	
Eclairage (non clignotant)	uniquement de nuit ou par mauvaise visibilité	éclairage fixé à demeure (feu blanc à l'avant et rouge à l'arrière)			éclairage homologué fixé à demeure (feu blanc à l'avant et rouge à l'arrière)	
Catadioptrés	avant et arrière (10 cm²)	à l'arrière (10 cm²) et sur les pédales (5 cm²), sauf pédales de course ou de sécurité				
Frein(s)	2 freins efficaces (un sur chaque roue/essieu)			freins efficaces sous couvert d'une réception (homologation)		
Rétroviseur	non requis				requis	
Pédalier	requis	non requis (obligatoire uniquement en cas d'assistance au pédalage)			requis	
Sonnette	non requis	requis		requis (sonnette ou avertisseur acoustique)		
Béquille	non requis				requis	
Identification	un numéro individuel, facilement lisible, doit être frappé sur le cadre. De plus, une marque ou le nom du constructeur inscrit de manière indélébile					
Plaque de contrôle	non requis			requis (plaque cyclomoteur)		
Permis de conduire	non requis	entre 14 et 16 ans : catégorie M ou G dès 16 ans : non requis			minimum catégorie M ou G	
Casque	pas obligatoire (uniquement conseillé)				obligatoire (casque cycliste minimum EN 1078)	
Circulation interdite aux cyclomoteurs 	autorisé à être franchi				autorisé à être franchi uniquement avec le moteur éteint ou l'assistance coupée	
Règles de la circulation	similaires à celles des cycles (bandes ou pistes cyclables, interdiction d'utiliser les trottoirs, etc.).					

Tableau récapitulatif du dépliant concernant les règles de circulation des engins électriques créé par l'organe policier.

Les fontaines du village à la fête

Durant les fêtes de Pâques, quelques habitants de Begnins ont pris plaisir à décorer certaines fontaines du centre du village. Cette tradition, chapeautée par l'Association des intérêts de Begnins (ADIB), a été appréciée par la population.

Un grand merci à l'organisatrice, Ilona Horvath (photo 1), à Florence Guest (photo 2), à Claudia Quijano (photo 3) et à Michel Martin (photo 4)

Photos Ilona Horvath



agenda

Les festivités du mois d'août

Sous réserve de nouvelles mesures sanitaires, vous pouvez d'ores et déjà réserver une place de choix dans votre agenda pour les événements de cet été au village.

La Fête nationale sera célébrée le **1^{er} août**, dès 19 heures, sur la Place Fleuri, avec un repas servi par le club de pétanque «La Boule d'Or». Comme le veut la tradition, la partie officielle sera suivie d'un feu d'artifice qui réjouira les petits comme les grands.

«Craie à Begnins», l'ADIB crée une nouvelle animation dans la cour du collège de l'Esplanade dans l'après-midi du **1^{er} août**. Il s'agit d'un concours de dessin à la craie sur bitume. Enfants, adolescents et adultes seront attendus de 14 à 17 heures sans réservation au préalable. En exclusivité, vous pourrez assister à la création d'une œuvre par le célèbre graffeur SID. La remise des prix aura lieu à 19h30, sur la Place Fleuri, durant la Fête nationale.

La soirée moules-frites de l'Amicale des sapeurs-pompiers aura lieu le samedi **21 août**. Un rendez-vous pour les gastronomes à ne pas manquer sur la Place de l'Esplanade, dès 19 heures.

Le marché villageois s'installera sur l'Esplanade du collège le dimanche **22 août** dès 10 heures. Plus qu'un simple marché, c'est l'occasion de se retrouver pour déguster des vins locaux et goûter à diverses cuisines. Au programme: Food trucks, troc des enfants, vide-grenier, artisans du coin et atelier maquillage. Question ambiance musicale, du swing, de la salsa, du rock et de la variété avec le groupe BHSO qui sera, cette année encore, au rendez-vous. Et Bobbie Darling partagera sa passion pour la musique des années 1950 avec un set d'enregistrements originaux de rock'n'roll, boogie woogie, latin-cubain, swamp bop slow, etc...

Réservation pour un emplacement: jusqu'au 12 août, auprès de la présidente de l'ADIB, Aline Turin, au 022 366 37 60.

Vous recevrez des compléments d'information sur ces quatre événements par le biais d'un tous-ménages.

La 16^e édition du JVAL aura bien lieu cet été **du 26 au 28 août**. Sa forme sera certainement réduite et les places seront limitées, mais le JVAL participera de cette renaissance culturelle tant attendue. Vous êtes invités à consulter le site www.jval.ch pour prendre connaissance de la programmation et accéder à la billetterie. Pour vous inscrire en tant que bénévoles, rendez-vous sur la page www.jval.ch/benevoles.

Le concours de pétanque de La Boule d'Or se disputera le dimanche **29 août** sur le gravier de la salle Fleuri, où s'affronteront 48 doublettes.

Inscription par mail: labouledorbegnins@gmail.com
ou par sms: 079 211 42 43.
30 CHF par joueur avec le repas inclus.